

La population normande en 2008

Dynamisme démographique du périurbain



REPÈRES

Depuis 1999, les populations de Haute et Basse-Normandie augmentent respectivement de 0,3 % et 0,4 % par an, contre 0,7 % en moyenne au niveau national.

L'Eure et le Calvados témoignent de la dynamique démographique la plus forte, avec respectivement + 0,7 % et + 0,5 % par an. L'Orne est le seul des cinq départements normands à ne pas enregistrer de croissance démographique.

Les communes périurbaines sont les plus dynamiques, avec une croissance de 1,2 % par an en Basse-Normandie et de 0,9 % par an en Haute-Normandie.

Dans les deux régions normandes, à l'exception de Rouen qui conserve son attractivité, la croissance périurbaine se fait au détriment des villes-centre.

Dans l'espace rural, la croissance démographique se diffuse surtout en dehors des pôles d'emploi, dont les plus importants perdent des habitants.

Les emplois à fort potentiel de développement économique représentent 7 % de l'emploi total de chacune des deux capitales régionales, comme dans les 29 grandes aires urbaines françaises.

Avec 1 467 522 habitants au 1^{er} janvier 2008, la population de Basse-Normandie a gagné 0,35 % par an depuis le recensement de 1999, ce qui représente un gain de 45 100 personnes. En Haute-Normandie, le taux d'accroissement de la population est similaire, 0,28 % par an, pour une population atteignant 1 825 667 habitants au 1^{er} janvier 2008. Les deux régions normandes figurent dans le groupe des territoires à faible évolution démographique, en deçà de la moyenne nationale (0,7 % par an) ou de la dynamique observée en Bretagne (+ 0,9 %) ou dans les Pays de la Loire (+ 0,9 %).

Les cinq départements normands présentent des profils différents. L'Eure témoigne de la dynamique démographique la plus forte. Bénéficiant d'un solde migratoire positif conjugué à un solde naturel favorable, sa population atteint 577 000 habitants et progresse de 0,7 % par an depuis 1999. La Seine-Maritime affiche une évolution démographique moins vigoureuse, avec 0,1 % par an, et atteint 1 248 500 habitants au 1^{er} janvier 2008. C'est le solde migratoire négatif qui vient amputer l'excédent naturel dégagé par la bonne tenue de la natalité dans le département. Avec 678 300 habitants au 1^{er} janvier 2008, la population du Calvados progresse de 0,5 % par an depuis 1999. Elle contribue pour une

large part à la croissance démographique bas-normande, grâce à un solde naturel positif. Dans la Manche, les arrivées de nouveaux habitants expliquent la plus grande part de la progression démographique du département qui atteint 496 900 habitants au 1^{er} janvier 2008, en croissance de 0,3 % par an depuis 1999. L'Orne est le seul département normand à ne pas enregistrer de progression de sa population. Avec 292 300 habitants au 1^{er} janvier 2008, elle reste stable, le solde naturel légèrement positif étant absorbé par un solde migratoire négatif.

La croissance démographique profite surtout aux communes périurbaines

En Haute-Normandie comme en Basse-Normandie, l'évolution de l'occupation de l'espace se caractérise par l'amplification de la périurbanisation. Dans les cinq départements, les communes périurbaines situées sous l'influence directe d'un ou plusieurs pôles économiques enregistrent la croissance démographique la plus rapide entre 1999 et 2008. Cette évolution déjà entamée dans la décennie précédente s'accélère sur la période récente. Ainsi, la croissance démographique des communes appartenant à une couronne périurbaine monopolisée atteint

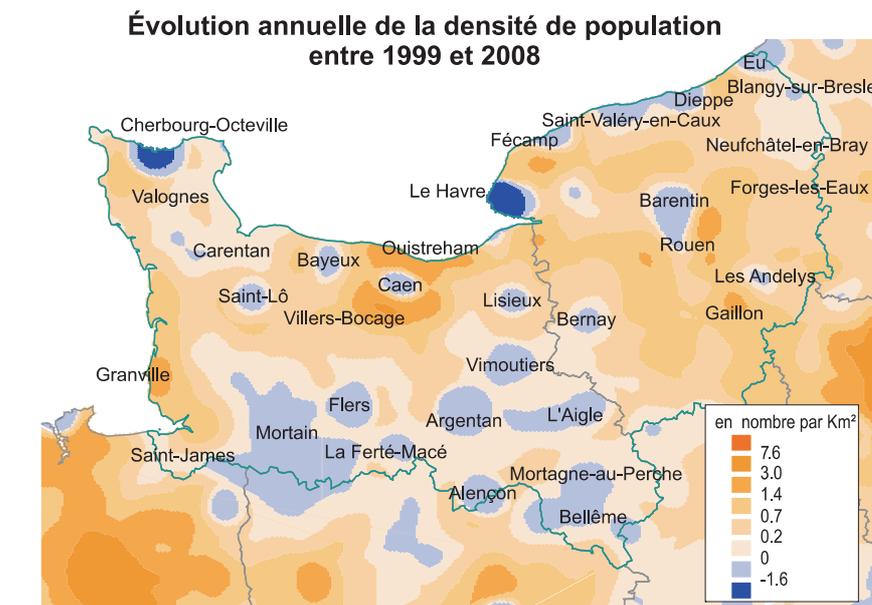


0,9 % par an entre 1999 et 2008 en Haute-Normandie contre 0,7 % durant la décennie précédente. En Basse-Normandie, ces communes progressent de 1,2 % par an sur la période récente contre 0,8 % par an pendant les années quatre-vingt-dix. Par ailleurs, la population des communes périurbaines sous l'influence simultanée de plusieurs pôles économiques croît de 1,1 % par an dans les deux régions normandes depuis 1999, soit un rythme deux fois plus élevé qu'au cours de la décennie précédente.

Cependant, la croissance démographique des communes périurbaines se fait le plus souvent au détriment des villes-centre et parfois des communes situées dans leur périphérie immédiate. Entre 1999 et 2008, les villes-centre d'un pôle urbain enregistrent une décroissance de leur population plus affirmée en Basse-Normandie (- 0,5 % par an) qu'en Haute-Normandie (- 0,3 % par an). Ainsi, parmi les douze villes-centre bas-normandes comptant plus de 10 000 habitants, seule Granville en gagne. Les onze autres, notamment Caen, Cherbourg-Octeville et Alençon subissent une détérioration de leur solde naturel par rapport à la décennie 1990-1999 et enregistrent un solde migratoire négatif. En Haute-Normandie, seules cinq des douze villes-centre comptant plus de 10 000 habitants (Le Havre, Dieppe, Fécamp, Bolbec et Bernay) affichent des pertes de population et deux sont stables (Evreux, Louviers). Le renouveau des villes-centre, surtout sensible dans les pôles urbains de plus de 400 000 habitants, n'atteint pas Rouen qui fait pourtant figure d'exception dans la région, avec une croissance démographique de 0,3 % par an, un peu moins rapide qu'au cours de la décennie précédente.

Les pôles d'emploi ruraux perdent des habitants

En 2008, l'espace à dominante rurale accueille 35 % de la population bas-normande et 11 % des hauts-normands. Depuis 1999, la croissance démogra-



phique s'y diffuse à un rythme plus rapide que dans l'espace à dominante urbaine en Basse-Normandie (0,4 % contre 0,3 %) et en Haute-Normandie (0,5 % contre 0,3 %). Cette croissance démographique ne bénéficie pas aux principaux pôles d'emploi ruraux qui souffrent d'une perte d'attractivité. En Haute-Normandie, Les Andelys, Verneuil-sur-Avre, Neuchâtel-en-Bray et Saint-Valéry-en-Caux perdent des habitants. Brionne et Fleury-sur-Andelle restent stables. Le Neubourg et Forges-les-Eaux font exception, avec une augmentation de population de 0,8 % et 0,5 % par an. Dans le Calvados, Pont-L'Évêque bénéficie de l'influence de l'aire urbaine de Lisieux, et Villers-Bocage de celle de l'aire caennaise. Le pôle de Dives-sur-Mer profite d'un solde naturel favorable et de l'arrivée de nouveaux habitants cherchant à s'installer sur le littoral. En revanche, la quasi totalité des pôles d'emplois ruraux de l'Orne et de la Manche subissent des replis démographiques marqués. La dégradation du solde na-

turel, liée de façon mécanique au vieillissement de la population, et des flux migratoires négatifs se conjuguent pour dévitaliser la Ferté-Macé, Valognes, Carentan, Domfront, Saint-Hilaire-du-Harcouët ou Mortain. Quelques pôles ruraux se distinguent de la tendance générale : Torgny-sur-Vire bénéficie de la dynamique de l'aire urbaine de Saint-Lô et attire de nouveaux habitants. Sées maintient sa population grâce à sa situation géographique attractive, proche de l'aire urbaine d'Alençon et de celle d'Argentan.

Les aires urbaines présentent des dynamiques contrastées

Les aires urbaines regroupent 76,5 % de la population haut-normande et 61 % des bas-normands. Si les deux métropoles régionales normandes bénéficient d'une dynamique favorable, les principales autres aires urbaines présentent des évolutions contrastées.

Évolution de la population normande entre 1999 et 2008

	Population municipale 2008	Taux d'évolution annuelle 1999-2008	Evolution due au solde migratoire apparent	Evolution due au solde naturel
		en %		
Calvados	678 303	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4
Manche	496 937	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,1
Orne	292 282	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1
Basse-Normandie	1 467 522	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Seine-Maritime	1 248 580	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Eure	577 087	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,5
Haute-Normandie	1 825 667	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4

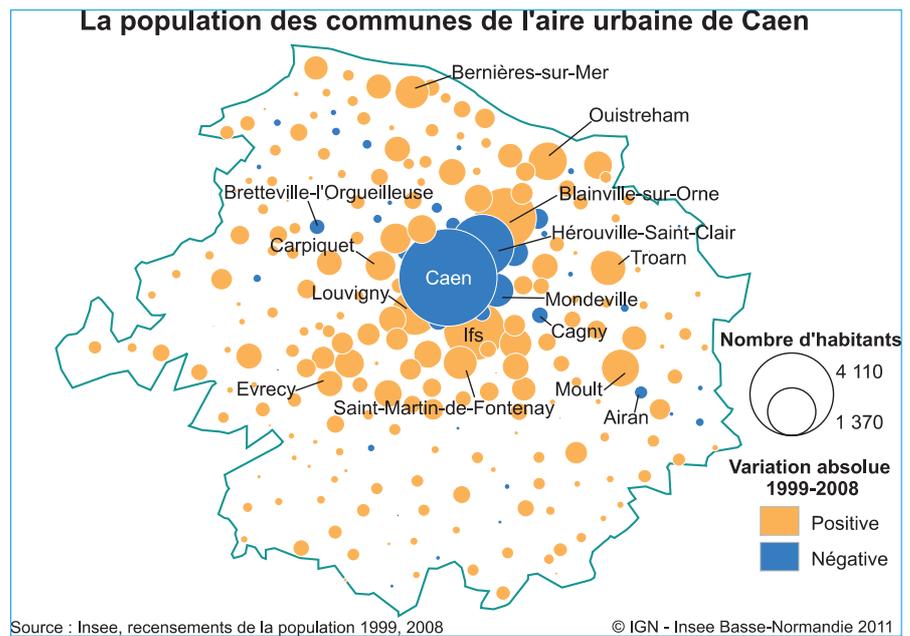
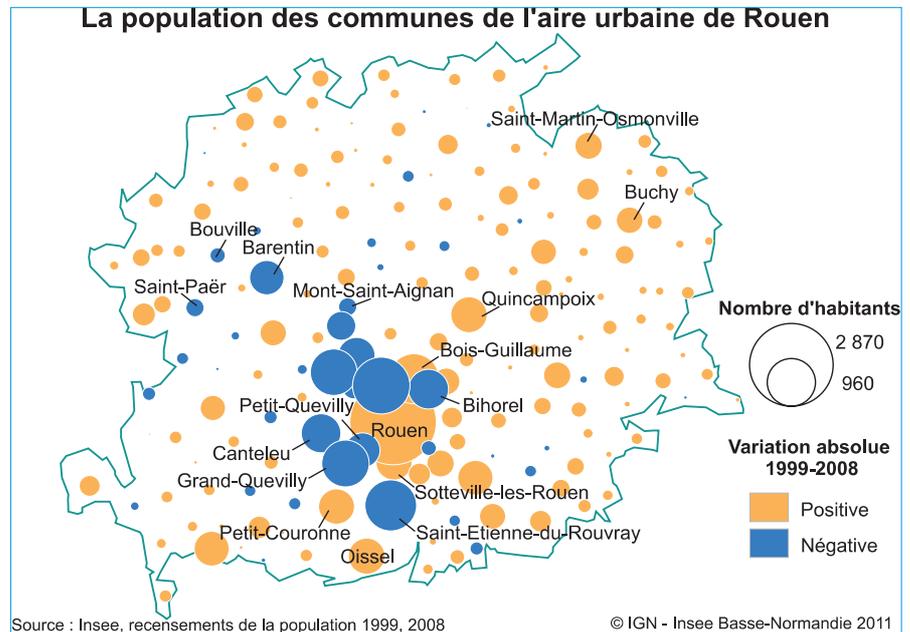
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008, État civil



La population de l'aire urbaine rouennaise continue de progresser entre 1999 et 2008 (+ 0,2 % par an), mais à un rythme moins soutenu que pendant la décennie précédente (+ 0,3 % par an). Elle atteint 527 200 habitants au 1^{er} janvier 2008, ce qui la place au 14^{ème} rang des aires urbaines françaises.

Alors que la couronne périurbaine rouennaise reste attractive et affiche une évolution de 0,7 % par an entre 1999 et 2008 comme pendant la décennie précédente, une légère inflexion est enregistrée dans les communes situées dans sa banlieue. 16 des 30 communes de la banlieue rouennaise, dont 5 des 6 communes les plus importantes, Saint-Etienne-du-Rouvray, Grand-Quevilly, Petit-Quevilly, Mont-Saint-Aignan et Canteleu, perdent des habitants. A l'immédiate proximité de Rouen, Bois-Guillaume et Sotteville-les-Rouen parviennent à rester attractives. Ce sont les communes situées dans sa couronne périurbaine qui soutiennent le plus vigoureusement la croissance de l'aire urbaine rouennaise. Au nord-est de Rouen, des communes telles que Quincampoix ou Saint-Martin-Osmonville sont attractives. Inversement, des baisses assez sensibles sont enregistrées à l'ouest de Rouen, notamment à Barentin, Saint-Paër et Bouville.

L'aire urbaine du Havre se démarque de la capitale régionale haut-normande et continue de perdre des habitants à un rythme plus élevé que lors de la décennie précédente (- 0,3 % par an contre - 0,1 % par an). Les autres aires urbaines haut-normandes de plus de 40 000 habitants (Evreux, Dieppe, Elbeuf et Louviers) sont en croissance démographique. En deça de ce seuil, les aires urbaines situées sur la façade maritime souffrent d'un manque d'attractivité lié à leur situation économique. Ainsi, la population des aires urbaines de Fécamp et Eu diminue de respectivement - 0,2 % et - 0,1 % par an depuis 1999. La plupart des petites aires



Évolution de la population normande par type d'espace entre 1999 et 2008

Type d'espace	Basse - Normandie		Haute - Normandie	
	Population 2008 en nombre	Taux d'évolution annuel 1999 - 2008 en %	Population 2008 en nombre	Taux d'évolution annuel 1999 - 2008 en %
Pôle urbain - Ville centre	368 187	- 0,5	570 423	- 0,3
Pôle urbain - Banlieue	162 192	+ 0,2	441 504	+ 0,0
Périurbain - Monopolarisé	363 961	+ 1,2	384 068	+ 0,9
Périurbain - Multipolarisé	55 716	+ 1,1	234 373	+ 1,1
Espace urbain	950 056	+ 0,3	1 630 368	+ 0,3
Espace rural - Pôle d'emploi	114 814	- 0,3	58 366	- 0,2
Espace rural - Couronne d'un pôle d'emploi	18 569	+ 0,8	4 441	+ 1,0
Espace rural - Autres communes	384 083	+ 0,6	132 492	+ 0,8
Espace rural	517 466	+ 0,4	195 299	+ 0,5
Tous espaces	1 467 522	+ 0,3	1 825 667	+ 0,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

urbaines de l'Eure résistent mieux. Ainsi, la population progresse de 0,5 % par an dans l'aire urbaine de Pont-Audemer, de 0,3 % par an dans celle de Vernon et de 1 % par an dans celle de Gaillon.

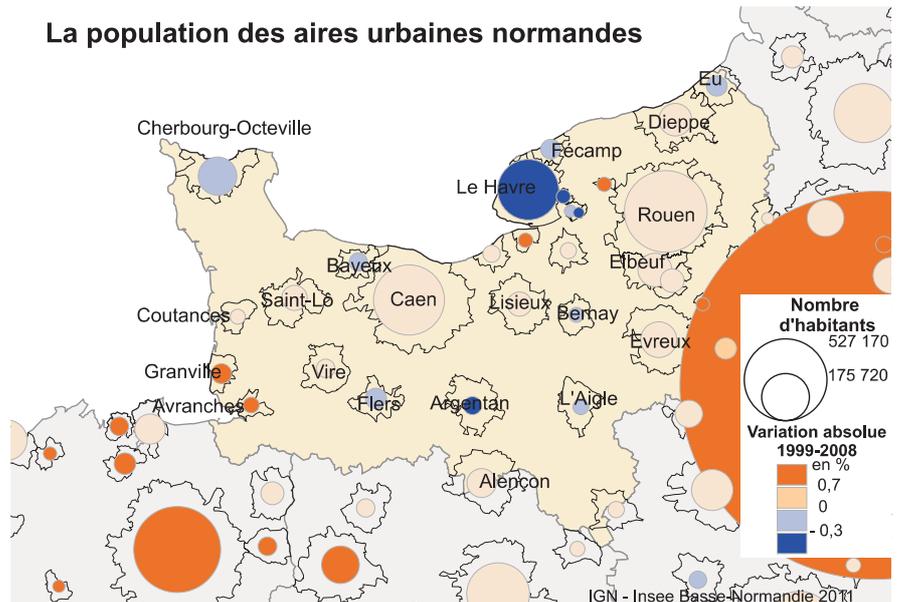
Malgré le repli de sa ville-centre, l'aire urbaine caennaise fait preuve d'une belle vitalité démographique, et croît de 0,5 % par an depuis 1999, atteignant 388 600 habitants au 1^{er} janvier 2008. Les communes situées dans la banlieue de l'aire urbaine caennaise accueillent 85 600 personnes, comme en 1999, les gains et les pertes d'habitants se compensant entre les communes. Ifs, Carpiquet, Cuverville et Fontaine-Etoupefour font preuve de dynamisme et affichent des gains de population importants. A l'opposé, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville, Colombelles, Fleury-sur-Orne et Cormelles-le-Royal perdent des habitants. Les communes de la couronne périurbaine caennaise concentrent le dynamisme de la métropole régionale. En progression de 1,3 % par an depuis 1999, elles accueillent 193 000 habitants au 1^{er} janvier 2008. Avec plus de 500 nouveaux habitants chacune, les communes de Blainville-sur-Orne, Louvigny, Moulit, Ouistreham et Troarn, contribuent plus particulièrement à ce dynamisme. En revanche, quelques communes ne bénéficient pas de la dynamique périurbaine et affichent des populations en repli, notamment Ranville, Cagny et Bretteville-l'Orgueilleuse.

A l'exception de Cherbourg-Octeville, qui ne peut contenir le fléchissement de sa population, les aires urbaines manchoises enregistrent des évolutions favorables. La population de l'aire urbaine de Saint-Lô, en repli pendant la décennie précédente, progresse de 0,2 % par an et frôle le palier des 50 000 habitants. Avranches, Granville et Coutances, sont également en progression démographique grâce à l'attractivité du littoral qui séduit de nouveaux arrivants.

En revanche, l'ensemble des aires urbaines ornaises à l'exception d'Alençon enregistrent une baisse de leur population depuis 1999. Cette tendance prolonge une évolution déjà engagée pour l'aire urbaine de Flers, mais constitue un retournement pour celles d'Argentan et de L'Aigle.

Isabelle BIGOT
Insee

La population des aires urbaines normandes



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le solde migratoire apparent : l'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité suivante :

Variation totale de la population = solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées- sorties)

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel, et est donc qualifié de solde migratoire « apparent ».

Espaces urbains et espaces ruraux : le zonage en aires urbaines et espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées)
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Le périurbain : le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail. Il comprend les communes périurbaines monopolarisées et les communes multipolarisées.

Une aire urbaine : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Les fonctions métropolitaines : l'analyse fonctionnelle des emplois permet de décrire le système productif à l'aide d'une grille de 15 fonctions. Cinq d'entre-elles, plus présentes dans les grandes agglomérations, sont qualifiées de métropolitaines. Il s'agit des fonctions conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprise, gestion et culture-loisirs.

Les cadres des fonctions métropolitaines correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de dix salariés et plus travaillant dans les cinq fonctions métropolitaines.

Pour en savoir plus

- « Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines » Insee Première, n° 1333, janvier 2011
- « La Seine-Maritime est un département à faible évolution démographique », Brèves d'Aval n° 22, janvier 2011
- « Dans l'Eure, la population progresse de 0,7 % par an depuis une décennie », Brèves d'Aval n° 23, mai 2011
- « La croissance des espaces ruraux rejoint celle des espaces urbains », Cent pour cent Basse-Normandie n° 187, janvier 2009



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN CEDEX
Tél. : 02.31.15.11.00
Fax : 02.31.15.11.80

www.insee.fr/basse-normandie

Directrice de la publication :
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en Chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Marie-Isabelle LARDET

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche.

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02.31.15.11.14

© INSEE 2011



ZOOM

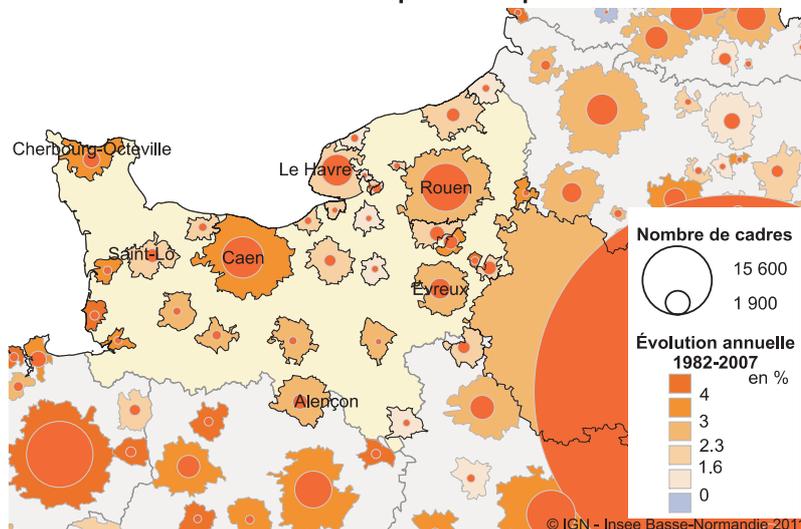
Les emplois stratégiques se développent dans les principales aires urbaines de Haute et Basse-Normandie

Au sein des fonctions de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce inter-entreprises, de gestion et de la culture et des loisirs, dites métropolitaines, les emplois occupés par des cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés et plus sont considérés comme particulièrement stratégiques. A contenu décisionnel élevé, leur part dans l'emploi total constitue un indicateur de l'intégration des territoires dans l'économie de la connaissance. Parmi les 354 aires urbaines structurant le territoire national, 41 jouent un rôle particulier en terme de rayonnement économique. Douze d'entre-elles, accueillant plus de 200 000 habitants et plus de 20 000 cadres des fonctions métropolitaines, sont qualifiées d'aires métropolitaines. Les 29 autres comptant plus de 200 000 habitants et moins de 20 000 cadres des fonctions métropolitaines, constituent le groupe des grandes aires urbaines françaises. Importante par sa population, l'aire urbaine de Rouen n'accueille pourtant que 15 600 cadres des fonctions métropolitaines (7% de l'emploi), et fait partie des grandes aires urbaines. Avec 11 500 cadres travaillant dans l'une des cinq fonctions métropolitaines, soit 6,9 % de l'emploi total, Caen se situe dans la moyenne de ces grandes aires (6,7 %).

La métropole régionale haut-normande concentre 39 % des emplois de cadres des fonctions métropolitaines de Haute-Normandie. Le Havre en regroupe 17 % et les aires urbaines d'Evreux, d'Elbeuf, de Louviers, de Vernon et de Dieppe viennent compléter le maillage urbain de la Haute-Normandie en termes d'emplois stratégiques. Au total, ces sept aires urbaines concentrent 77 % des cadres des fonctions métropolitaines. A Rouen et au Havre, le nombre de cadres des fonctions métropolitaines s'accroît plus vite que l'emploi total, mais à un rythme annuel d'environ 2 %, plus faible que dans les grandes aires urbaines. L'aire urbaine d'Evreux bénéficie d'une bonne dynamique de l'emploi tertiaire qui s'accompagne d'une croissance de ses fonctions métropolitaines. Louviers et Vernon, avec une forte spécificité de la fonction recherche, contribuent au développement des emplois stratégiques hauts-normands.

L'aire urbaine de Caen regroupe 41 % des cadres des fonctions métropolitaines bas-normands. Cherbourg-Octeville, Alençon, Saint-Lô, Lisieux, Flers et Granville viennent compléter la géographie des emplois à fort contenu décisionnel de la région. Au total, ces sept aires urbaines concentrent 66 % des cadres des fonctions métropolitaines. Avec un taux d'évolution annuel supérieur à 3 % depuis 1982, l'aire urbaine de Caen affiche une dynamique favorable de ses emplois stratégiques, de même que Cherbourg-Octeville et Granville qui progressent dans la hiérarchie des aires urbaines. La progression des emplois stratégiques est plus modeste dans les aires urbaines d'Alençon et de Saint-Lô. Les emplois stratégiques se développent dans les principales aires urbaines de Haute et Basse-Normandie.

Les cadres des fonctions métropolitaines par aire urbaine en 2007



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2007